



Centre Communal d'Action Sociale

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-269101200-20250916-DELCCAS20250937-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2025

N°DELCCAS-2025-09-37

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE VILLEBON-SUR-YVETTE

DU 16 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize septembre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Villebon-sur-Yvette étant rassemblé à la Mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Victor DA SILVA.

Présents : M. Victor DA SILVA, M. Dominique FONTENAILLE, Mme Martine BROUSSAUD, Mme Olivia LUCAS, Mme Anne-Marie RAGEAU, Mme Marie-Claude CHESNEAU, Mme Nicole MARIE, Mme Michèle BOULANGER, M. Claude ANDREONE, Mme Eveline CATUSSE, Mme Dominique DURAND, M. David POLIZZI.

Absents excusés : M. Patrick FAURE, Mme Dominique ROUSSEAU, M. Gilles COURTIAL, M. Gilles CHEVALIER.

SORTIE SENIORS : LES ILLUMINATIONS DE PARIS 2025

Vu la note de synthèse proposée aux membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Considérant la nécessité de définir le tarif à appliquer aux personnes inscrites pour cette sortie,

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S.,

Après en avoir délibéré,

ET A L'UNANIMITE,

DECIDE :

- D'organiser en 2025 une sortie en autocar pour faire découvrir les monuments de Paris et ses illuminations,
- De proposer cette sortie aux personnes retraitées Villebonnaises et aux familles suivies par le CCAS (au cours des 12 derniers mois) en limitant l'accès entre 6 et 16 ans aux enfants des familles intéressées par cette sortie,
- De fixer la date au mardi 30 décembre 2025,
- De fixer le montant de la participation des usagers pour 2025 à **10 euros par personne inscrite.**

AUTORISE :

La Président à imputer les opérations de dépenses et de recettes prévues au budget du CCAS comme suit :

- le coût du transport est prévu au compte 6248
- les recettes seront encaissées au compte 7066

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

A Villebon-sur-Yvette le 16 septembre 2025.

Le Président du C.C.A.S.

Victor DA SILVA

